

L'honorable Robert D. Nault, C.P., député
Président
Comité permanent des affaires étrangères et
du développement international
de la Chambre des communes
Chambre des communes
Ottawa ON K1A 0A6

Cher collègue,

Au nom du gouvernement du Canada, j'ai le plaisir de répondre au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international intitulé *Appuyer la paix et le développement à long terme au Guatemala et en Colombie*, déposé à la Chambre des communes le 1^{er} décembre 2016.

Le gouvernement est heureux de constater que les recommandations du Comité sont conformes à l'engagement global du Canada au Guatemala et en Colombie. Le Canada travaille à combattre l'impunité, à renforcer la sécurité et l'état de droit, à faire progresser les droits et l'autonomisation des femmes et à soutenir la justice transitionnelle au moyen de divers outils de programme. On s'attend à ce que ce travail se poursuive en attendant la ratification de l'Examen de l'aide internationale entrepris par le gouvernement en 2016.

Voici la réponse du gouvernement aux recommandations formulées par le Comité.

Recommandation 1 : Le gouvernement du Canada devrait continuer d'appuyer la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le Canada reconnaît la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG) comme un partenaire essentiel pour le Canada au Guatemala. La CICIG et le ministère public du Guatemala ont obtenu d'importants résultats dans la lutte contre l'impunité et la corruption. Comme l'a souligné l'ancien ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, pendant sa visite au Guatemala en octobre 2016, les enquêtes qu'ils ont menées demeurent essentielles à une meilleure gouvernance et à une plus grande transparence du Guatemala. Le Canada a versé 18 millions de dollars au CICIG pendant la période 2008-2017 et il est, à l'heure actuelle, l'un des quatre principaux donateurs de la Commission. Comme le mandat du CICIG a été prolongé jusqu'en 2019, il sera

.../2

nécessaire d'obtenir plus de soutien de la communauté internationale. Cette prolongation a été demandée par le président Jimmy Morales, acceptée par le secrétaire général de l'ONU, à la suite de consultations avec les pays donateurs, et accueillie favorablement par la société civile et la communauté internationale. Affaires mondiales Canada examine le financement à venir de la

CICIG. Le Canada continuera aussi d'appuyer la CICIG grâce à d'autres moyens et canaux. Par exemple, avec le soutien du Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité du Canada (693 000 \$ à partir de 2015-2017), la Justice Education Society de la Colombie-Britannique a joué un rôle essentiel dans le renforcement des capacités des autorités locales travaillant avec la CICIG en matière d'enquête et de poursuite. Dans le contexte d'une hausse des critiques à l'endroit de la CICIG ainsi que des menaces et du harcèlement à l'endroit du procureur général, des juges et d'autres intervenants du système de justice luttant contre l'impunité au Guatemala, le Canada continuera aussi de fournir du soutien politique et public aux activités de la CICIG et du ministère public, notamment au moyen des médias sociaux offrant une grande visibilité.

Recommandation 2 : Le gouvernement du Canada devrait fournir un appui direct aux organisations de la société civile locales – ainsi qu'à leurs partenaires de la société civile canadienne – qui œuvrent à la lutte contre l'impunité, au renforcement de la primauté du droit, à l'avancement des droits et de l'autonomisation des femmes, à la lutte contre les violences sexuelles et fondées sur le sexe, à la reconnaissance des droits des Autochtones et à leur inclusion, ainsi qu'à la poursuite de la justice transitionnelle au Guatemala.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le gouvernement du Canada accorde une grande importance à la collaboration avec les organisations de la société civile, comme cela a pu être démontré lorsque l'ancien ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, a invité M. Pascal Paradis, directeur exécutif d'Avocats sans frontières Canada, à l'accompagner pour sa visite officielle d'octobre 2016, au Guatemala. Avocats sans frontières Canada fait partie d'un certain nombre de partenaires de la société civile canadienne qui, avec le soutien du gouvernement du Canada, collabore avec des organisations guatémaltèques. Les autres partenaires canadiens sont Justice Education Society, qui a contribué à renforcer les méthodes d'enquête et le système de justice du Guatemala, le Centre d'étude et de coopération internationale, qui a renforcé l'autonomisation économique des femmes et la capacité des institutions locales de prévenir la violence, et InterPares, un pionnier du travail sur la violence sexuelle dans les conflits armés. À l'heure actuelle, le Canada finance quatre projets liés à la santé mis en œuvre par des organisations de la société civile canadienne (Cause Canada – 2,4 millions de dollars, Action contre la faim – 4,3 millions de dollars, la Fondation Tula – 7,6 millions de dollars et Horizons d'amitié – 11,4 millions de dollars) qui travaillent avec des partenaires au Guatemala pour accroître l'accès aux services de santé et de santé génésique pour les femmes et les jeunes. Le Canada examinera les programmes futurs permettant d'accroître les droits et l'autonomisation des femmes et la justice sensible au sexe et de donner du soutien politique aux organisations locales travaillant à la promotion et à la protection des droits humains.

.../3

Recommandation 3 : Le gouvernement du Canada devrait rechercher les occasions d'établir un dialogue avec le gouvernement et les organisations de la société civile du Guatemala au sujet du programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité,

notamment en appuyant l'établissement et la mise en œuvre du plan d'action national guatémaltèque.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. La situation des femmes et des filles demeure problématique au Guatemala et ce sujet a été l'un des principaux points d'intérêt lors des visites au Guatemala effectuées par l'ancienne secrétaire parlementaire de la ministre du Développement international, Karina Gould, en juillet 2016, et par l'ancien ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, en octobre 2016. Le Canada participe à un dialogue sur les politiques avec le groupe de travail interinstitutionnel sur les femmes, la paix et la sécurité au Guatemala, qui travaille à l'élaboration du plan d'action national du Guatemala sur les femmes, la paix et la sécurité. Au moyen de ses programmes et de son action diplomatique auprès du gouvernement du Guatemala, le Canada continuera à donner suite aux enjeux complexes touchant les femmes au Guatemala : les droits des femmes et les inégalités entre les sexes; la nutrition; la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, y compris les droits et la santé sexuels et génésiques; les démarches pour éviter les mariages précoces et les mariages forcés d'enfants; le renforcement socioéconomique et politique; la justice transitionnelle; la prévention de la violence; et la lutte contre les structures criminelles et les groupes du crime organisé, y compris ceux qui profitent de l'abus et de l'exploitation des femmes. En appuyant la CICIG, le Canada a aussi fait la promotion de l'intégration de la formation sur l'égalité des sexes à l'intention des équipes au sein de la Commission, ce qui leur permet d'effectuer des analyses comparatives entre les sexes.

En appuyant les organisations faisant la promotion des droits humains au Guatemala, le Canada a contribué à la représentation juridique pour les litiges en matière de droits de la personne, ce qui comprend le soutien pour le cas historique de « Sepur Zarco », qui a résulté en la condamnation de deux anciens officiers militaires pour des crimes commis à l'endroit de 15 femmes autochtones. Il s'agissait de la première fois où des accusations déposées à l'endroit de personnes ayant organisé de l'esclavage sexuel pendant un conflit armé étaient sujettes à procès dans le pays où les crimes ont été commis. Le gouvernement continuera de travailler à accroître la participation et l'autonomisation des femmes et des filles dans le cadre de son action menée avec les organisations communautaires. Pendant sa visite au Guatemala en octobre 2016, l'ancien ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, a rencontré l'une des filles appuyées par le Canada et qui est maintenant devenue une militante des droits des filles. Ensemble, ils ont enregistré un message inspirant diffusé sur les médias sociaux. Dans ce message, ils soulignent que les femmes et les filles sont de puissants agents de changement. Le Canada utilisera toutes les occasions qui lui seront offertes pour renforcer ce message.

.../4

Recommandation 4 : Le gouvernement du Canada devrait envisager d'aider la Police nationale de la Colombie dans ses efforts en vue de renforcer les services de police dans les régions rurales, notamment par l'intermédiaire d'initiatives de formation.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. L'accord de paix récemment conclu entre le gouvernement de la Colombie et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) fournit une occasion de résoudre le plus long conflit armé dans les Amériques. Pour obtenir une paix longue et durable, il faudra sécuriser les régions rurales et éloignées qui ont été au centre du conflit armé. Dans le cadre de la contribution de 21 millions de dollars visant à financer les efforts de paix de la Colombie annoncée en septembre 2016 par Stéphane Dion, ancien ministre des Affaires étrangères, le gouvernement du Canada renforce la réforme de la police en milieu rural et en milieu urbain au moyen d'un projet triennal de 3 millions de dollars intitulé « (Transformation des forces policières en misant sur la sécurité des citoyens en milieu rural et urbain, phase II) avec la Fundación Ideas para la Paz (Fondation Idées pour la paix), organisation non gouvernementale colombienne. Grâce à ce projet, le Canada apportera sa contribution à la formation et à l'entraînement de la police colombienne et il améliorera la surveillance de ses activités à l'échelle nationale, dans les régions rurales jugées prioritaires à l'étape de l'après-conflit, ainsi que dans les 12 zones métropolitaines dont est responsable la police nationale colombienne (PNC). Le gouvernement du Canada s'attend aussi à déployer des agents de police canadiens au sein de la mission politique spéciale des Nations Unies ainsi que des formateurs pour soutenir la PNC. Ces déploiements contribueraient à renforcer la capacité des Nations Unies à mettre en œuvre l'accord de paix et à aider la PNC à améliorer sa capacité à répondre aux demandes des citoyens, en particulier dans les communautés rurales.

Recommandation 5 : Le gouvernement du Canada devrait, au titre de son aide au développement à la Colombie, fournir une aide ciblée aux programmes axés sur la réinsertion des anciens combattants.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Au fur et à mesure que progresse l'échéancier, le Canada est d'accord avec la nécessité d'assurer une réintégration réussie des anciens combattants à la société colombienne. L'intégration des anciens combattants pour en faire des membres productifs de la communauté contribue à l'édification d'une société colombienne inclusive et favorise la réconciliation nationale. Le Canada soutient un projet de 3,8 millions de dollars sur trois ans intitulé « Accroître les capacités nationales et locales nécessaires à la mise en œuvre de l'accord de paix éventuel en Colombie » avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). On s'attend à ce qu'une partie de ce projet favorise la résolution des enjeux entourant la démobilisation et la réintégration, y compris les premiers efforts visant à faciliter la planification de la réintégration à long terme, ainsi que les aspects liés aux femmes et aux enfants, et à combattre la violence fondée sur le sexe.

.../5

Recommandation 6 : Le gouvernement du Canada devrait assurer sur le terrain le soutien des efforts des organisations de femmes et des militants des droits des femmes en Colombie,

y compris dans les régions rurales, en vue de conclure et de mettre en œuvre des accords de paix soucieux de l'égalité entre les sexes.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Les investissements pluriannuels du Canada dans le développement rural appuient la participation égale des femmes à titre de décideuses dans les associations et les coopératives rurales, ainsi que l'accès au crédit, à l'infrastructure et à la terre. La promotion d'un développement rural inclusif est un élément central de l'accord de paix de la Colombie, comme l'a reconnu Juan Manuel Santos, président de la Colombie et gagnant du prix Nobel de la paix 2016. Les programmes canadiens pour l'éducation et les jeunes ont ciblé les relations inégales entre les sexes chez les jeunes dans les zones de conflit et appuyé l'accès aux possibilités d'éducation en faveur des mères adolescentes et des filles vulnérables. De plus, le Canada a amélioré l'accès à la justice pour les survivants de violence sexuelle et de violence fondée sur le sexe en Colombie, tout en donnant du soutien psychologique. En juillet 2016 et en septembre 2016, la ministre du Développement international du Canada et l'ancien ministre des Affaires étrangères ont visité la Colombie et annoncé un financement de 78,4 millions de dollars pour soutenir les efforts de paix en Colombie. Ces fonds seront consacrés à des initiatives axées sur l'égalité des sexes, comme l'accès à la justice transitionnelle, les efforts de réconciliation et le soutien aux survivants. De ces fonds, 20 millions de dollars seront versés dans le Fonds de fiducie après-conflit à partenaires multiples des Nations Unies en Colombie. Le Canada soutiendra les organisations de la société civile qui œuvrent pour les femmes et qui jouent un rôle de premier plan dans la prévention des conflits, la résolution des conflits et les efforts de rétablissement, en particulier dans les régions rurales, afin de renforcer le rôle des femmes dans la mise en œuvre de la consolidation de la paix. Avec l'aide de l'ambassade du Canada à Bogota, le Canada est aussi président du groupe de travail sur la coopération internationale sur l'égalité entre les sexes. Le Canada pourra ainsi appuyer la mise en œuvre d'accords de paix tenant compte des sexospécificités ainsi que de la politique nationale de la Colombie sur les femmes vivant en milieu rural.

J'aimerais remercier le Comité de son travail pour la production du rapport. À titre de ministre du Développement international et de la Francophonie, je demeure déterminée à travailler avec nos partenaires pour favoriser le soutien de la paix, de la justice, du développement et du renforcement socioéconomique des femmes au Guatemala et en Colombie.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'honorable Marie-Claude Bibeau, C.P., députée